



CONTRAT INTERNET AVEC NOUVEL OPÉRATEUR DELAI D'INSTALLATION

Par VENAN

Bonjour,

N'étant plus engagé auprès de mon opérateur internet j'ai souscrit par téléphone un nouveau contrat avec un nouvel opérateur début novembre 2020, il m'ont envoyé la nouvelle box et m'on fait venir un technicien qui n'a pas pu brancher ma box pour cause de problème de connection. Il a signalé l'incident à l'opérateur et depuis le mois de novembre malgré plusieurs relance de ma part il ne m'ont toujours pas installé ma box et de ce fait je suis toujours avec mon ancien opérateur.

Je voudrais savoir s'il existe un délai d'intervention pour avoir mon installation et si je peux résilier le contrat (que je ne paye pas car non installé) pour faute d'installation et s'il y a un texte de loi qui nous renseigne à ce sujet, je ne sais pas ce que je dois faire. J'avais choisi ce nouvel opérateur car il proposait une offre beaucoup moins chère par rapport à l'opérateur que j'ai actuellement.

Si quelqu'un peut me renseigner à ce sujet, je l'en remercie par avance.